

bles en vue d'une meilleure résistance au climat tropical. Il y a aussi un autre point de vue: cela améliore les relations quand nous pouvons faire quelques achats dans le pays où la mission est accréditée. Nous le faisons de temps à autre. Quand nous aurons recueilli les détails au sujet de l'ambassade de Rio vous serez à même de constater que le gros des accessoires, meubles, matériaux et ainsi de suite a été acheté au Canada, mais que certains achats ont été faits au Brésil.

D. J'ai une autre question à ce sujet et elle se rapporte plus spécialement à la décoration de ces ambassades. Des objets comme ces miroirs sont strictement décoratifs et dans les différentes ambassades du Canada vous pourriez certainement employer des peintures canadiennes, ce qui aiderait nos artistes. La plupart de nos peintures s'inspirent de nos paysages et elles seraient de nature à donner une idée de l'atmosphère de notre pays.

M. FLEMING: Et le prix est moins élevé.

M. NESBITT: Oui. Je pense que cela constituerait certainement une présentation du pays. Cela encouragerait les artistes canadiens à peindre tout en leur fournissant des fonds; et aussi ces peintures seraient moins coûteuses, comme l'a mentionné mon collègue. L'autre point que j'ai aussi en vue est que le niveau général de la peinture canadienne étant reconnu comme au-dessus de la moyenne, cela permettrait également de montrer à ces gens comme le Canada a effectué des progrès dans les arts.

Le TÉMOIN: Monsieur le président, nous nous entendons sur tous ces points et nous nous efforçons de suivre cette politique. Nous achetons un certain nombre de peintures canadiennes chaque année et évidemment la quantité augmente avec les années.

*M. Goode:*

D. J'ai les chiffres indiquant que l'ambassade coûte \$341,700 et les réparations se montent aux environs de \$25,000. Avant d'y entrer, l'édifice coûtera \$366,000. Je suis beaucoup plus inquiet de ces \$366,000 que des \$2,000 pour les miroirs. Quand on achète une propriété, est-ce l'ambassadeur et le personnel qui prennent la décision ou s'il y a dans votre ministère une personne compétente qui établit la valeur de la propriété?—R. Notre premier pas, monsieur le président, est d'obtenir une appréciation et une évaluation de la part de deux évaluateurs professionnels compétents dans le pays en question. Évidemment, l'évaluation peut être bien au-dessous du prix demandé, et alors on n'est pas plus avancé. Si l'évaluation démontre que le prix est raisonnable sur le marché local, alors le ministère envisage s'il doit soumettre la proposition au Conseil du Trésor et celui-ci l'approuvera ou non selon qu'il juge la proposition acceptable ou non. De toute façon, nous demandons une opinion professionnelle indépendante sur le prix d'achat.

*M. Fleming:*

D. J'aimerais vous demander, lorsque vous apporterez votre rapport, d'y inclure un inventaire des meubles achetés pour ce total de \$94,000, de façon que nous ayons l'occasion de comparer d'autres objets aussi bien que les deux miroirs.—R. Certainement.

D. Je ne désire pas m'étendre là-dessus davantage parce que vous allez apporter un rapport, mais je pense que, non seulement cette année mais durant les autres également, notre Comité a hésité à donner carte blanche au personnel local de faire à sa guise et d'acheter des propriétés et de les meubler comme des palais pour le simple plaisir de créer une bonne impression et de rivaliser avec les voisins. Je pense que vous allez comprendre le souci du Comité d'éviter tout gaspillage, tout en prenant bien soin de fournir à nos représentants à l'étranger tout le confort nécessaire.—R. Nous y songeons sans cesse. Le